



BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE DE VOLAILLES

LES 17 OU 20 JUILLET 2026 (AU CHOIX)

Organisée par le GDS de la Loire



La filière avicole française est touchée depuis l'automne 2015 par la grippe aviaire (ou Influenza Aviaire IA), notamment dans le Sud-Ouest, maladie due à un virus très contagieux pour toutes les espèces d'oiseaux.

Des mesures de lutte et de prévention contre les risques d'introduction et de développement du virus ont été prises par le ministère de l'agriculture en lien avec l'ensemble des acteurs de la filière. Parmi celles-ci, un arrêté ministériel qui modifie le fonctionnement des élevages de volailles.



BIOSECURITE

RISQUES LIÉS A LA
PRODUCTION

BONNES PRATIQUES

PLAN ET ZONAGE
DE L'ELEVAGE

HORAIRES & LIEUX

 **Vendredi 17 juillet**
de 9h30 à 17h30

OU

 **Lundi 20 juillet**
de 9h30 à 17h30



La Table Paysanne,
Saint Galmier



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les dangers liés à la l'influenza aviaire
- Identifier les différentes zones de l'exploitation agricole : élevage, professionnelle et publique
- Établir le plan de biosécurité : les documents à conserver, le plan de gestion des flux entrants/sortants

CONTENU DE LA FORMATION

- Matin :
 - Apport théorique
- Après-midi :
 - Plan biosécurité



CETTE FORMATION EST FINANCÉE GRÂCE AU FOND VIVEA

CREDIT D'IMPOT Dans le cadre de la loi en faveur des PME (loi 2.8.2005 art.3) « tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Le montant de ce crédit correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise



INTERVENANT

Denis DONJON, vétérinaire
conseil (GDS42)

CONTACT

GDS de la Loire
43 avenue Albert Raimond
BP 20057
42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ
Tél : 04.77.92.12.38
contact.gds42@reseaugds.com

PARTICIPATION DE 20€

Evaluation des acquis par le
responsable de stage.

PREREQUIS: AUCUN

Accessibilité aux personnes en
situation de handicap : nous
consulter le règlement intérieur est
disponible sur www.frgdsgdsaura.fr

Bulletin d'inscription : ✉ 43 avenue Albert Raimond, 42270 St Priest en Jarez
Biosécurité porc ☎ 06 30 23 22 64 ☎ 04 77 92 12 38
💻 contact;gds42@reseaugds.com

SESSION : ☐ 17/07/26 OU ☐ 20/07/26

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE : COMMUNE :

TÉLÉPHONE : MAIL : N° CHEPTEL :